

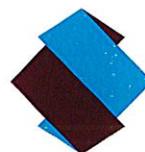
MAIRIE DE PARIS



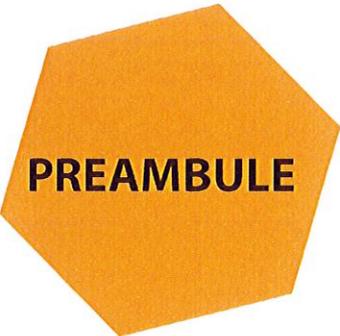
**PARIS**  
emploi

— LA VILLE DE PARIS —  
& AG2R LA MONDIALE

**CHARTRE DE  
DEVELOPPEMENT  
DE L'EMPLOI LOCAL ET  
DE LA RESPONSABILITÉ  
SOCIALE DE L'ENTREPRISE**



**AG2R LA MONDIALE**



## **PREAMBULE**

La présente Charte a pour ambition de renforcer les liens entre les entreprises et le territoire parisien au travers d'actions types.

Ces actions ont pour double fonction, de renforcer l'intervention de la collectivité et de ses partenaires au bénéfice des demandeurs d'emploi parisiens, et de concourir à la mise en œuvre de la stratégie des entreprises sur les champs de l'emploi, de la formation ainsi que du développement de liens avec le tissu économique local.

Chaque entreprise ayant une politique de ressources humaines et une stratégie d'inscription sur le territoire qui lui sont propres, ces actions ont donc matière à être déclinées individuellement. Il revient donc à chacune d'elles de définir ses engagements en actions concrètes et réalistes, de même pour les objectifs qu'elles s'assignent, sans viser à l'exhaustivité.



**LES SIGNATAIRES**

**ENTRE**

**LA VILLE DE PARIS**

**ET**

**AG2R LA MONDIALE**



## LES PARTENAIRES

### LA VILLE DE PARIS

**La Ville de Paris est présente aux côtés des entreprises pour les aider dans la détermination d'actions et d'objectifs à mêmes de contribuer à la mise en place de leur politique Emploi et Responsabilité Sociale de l'Entreprise (RSE).**

Forte des 370 000 entreprises et 1 900 000 emplois de son territoire, La Ville de Paris souhaite favoriser l'entrepreneuriat et le potentiel économique des entreprises implantées localement, tout en maximisant les retombées en matière d'emploi et de formation pour ses habitants, notamment les plus vulnérables sur le marché du travail. La politique de la Ville de Paris s'inscrit également dans une démarche environnementale volontariste qui lui permettra de mettre en œuvre un modèle de développement plus sobre, fondé sur l'économie circulaire.

Malgré un taux de chômage inférieur aux courbes nationale et régionale, de nombreux Parisiens rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi, en particulier les jeunes des quartiers populaires, les seniors et les personnes les moins diplômées.

Déterminée à agir pour que les opportunités économiques nombreuses dont bénéficie le territoire parisien se concrétisent en opportunités d'emploi et de formation pour ses habitants, la Ville de Paris s'engage au travers de cette charte à faciliter l'insertion des entreprises dans le tissu socio-économique local.

## AG2R LA MONDIALE

AG2R La Mondiale est le premier groupe d'assurance de protection sociale et patrimoniale en France. Le Groupe est le numéro 1 de la retraite complémentaire et occupe des positions de premier plan sur tous les métiers de l'assurance de personnes

Avec plus de 10 500 collaborateurs dont 2100 collaborateurs sur Paris ainsi que 1 000 administrateurs, délégués paritaires et mutualistes répartis sur tous les territoires, AG2R LA MONDIALE est un groupe de proximité très engagé en matière d'économie sociale et solidaire.

Il déploie une démarche active de RSE depuis plusieurs années :

- grâce à sa gouvernance paritaire et mutualiste ancrée dans les territoires qui permet aux représentants de ses assurés et de ses allocataires, de prendre une part active dans les processus de décision et de contrôle ;
- au nom de ses valeurs de proximité et de solidarité qui nourrissent ses engagements sociaux ;
- du fait de sa volonté d'être un véritable acteur de l'économie sociale et solidaire et d'agir au-delà de son métier d'assureur de personnes, en mettant notamment en place des actions de prévention santé et en instaurant une juste articulation entre assurance et aides sociales au profit de ses allocataires les plus en difficulté ;
- en raison de sa structure juridique (un regroupement de sociétés de personnes) et de son modèle économique qui garantissent la pérennité des engagements dans le temps tout en permettant un partage équitable de la valeur créée, dans le cadre notamment de la politique tarifaire et de la rémunération des contrats.

En outre, AG2R LA MONDIALE met en œuvre une politique de RH innovante et responsable qui repose sur un haut niveau de dialogue social, de qualité de vie au travail, de formation professionnelle, de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, de respect des diversités et d'égalité de traitement.

Il développe aussi des actions régulières de sensibilisation et de mobilisation des collaborateurs dans les différents domaines de la RSE, les salariés étant considérés comme les premiers leviers du changement dans l'entreprise.

Enfin, le Groupe est doté de plusieurs fonds et fondations qui lui permettent d'intervenir dans de nombreux domaines d'intérêt général notamment : éducation, emploi et entrepreneuriat des jeunes, solidarité entre les générations, bien vieillir des personnes.



## LES ENJEUX

La Ville de Paris et AG2R LA MONDIALE ont décidé de signer une charte de développement de l'emploi local et de la responsabilité sociale de l'entreprise. Cette charte, d'une durée de 3 ans, précise les actions concrètes qui seront menées pour renforcer l'implication de l'entreprise et de ses salariés dans le territoire, autour des axes prioritaires suivants :

1. Développement de l'emploi local et appui à l'insertion professionnelle des publics prioritaires
2. Renforcement des relations avec les écoles, les universités, les organismes de formation
3. Développement des liens avec le tissu local de TPE et PME

Ces engagements feront l'objet d'un examen au moins annuel afin de vérifier la réalisation de leur déclinaison en terme d'actions, voire d'ajuster leurs objectifs.

## LES ACTIONS ET LES ENGAGEMENTS

### ENGAGEMENT N°1 : L'EMPLOI

L'embauche locale représentant un enjeu autant pour les employeurs (gain d'efficacité et réduction du turn-over) que pour les habitants (qualité de vie au travail), la Ville de Paris et l'entreprise s'engagent mutuellement à mettre en œuvre les actions suivantes afin de favoriser localement la rencontre entre offre et demande d'emploi.

#### La Ville de Paris s'engage à :

**A. Désigner un interlocuteur dédié**, à savoir la Mission Initiative Emploi Grands comptes, pour rechercher les solutions adaptées aux besoins de l'entreprise, et au premier chef celui du recrutement

**B. Assurer l'interface avec les acteurs de l'emploi parisiens**, à même d'orienter et de pré-sélectionner leurs publics sur les différentes actions évoquées ci-après, notamment les candidats correspondant aux besoins de l'entreprise, et notamment les personnes en reconversion professionnelle

**C. Mobiliser les outils de formation du territoire**, afin d'anticiper les besoins de recrutements de l'entreprise à court ou moyen terme

**D. Favoriser la mise en relation avec les partenaires œuvrant dans le champ de l'emploi**, auxquels l'entreprise pourra apporter son soutien, notamment sur le plan financier

#### AG2R LA MONDIALE s'engage à :

**A. Contribuer à l'information sur les métiers**, et ainsi permettre aux demandeurs d'emploi parisiens de mieux connaître l'étendue des métiers dans lesquels existent des opportunités de recrutement. Ceci pourra prendre la forme, par exemple, d'informations métiers et/ou de visites d'entreprises, etc. Ces actions pourront s'adresser principalement à des jeunes ou des personnes en reconversion professionnelle. Les métiers principalement ciblés par AG2R LA MONDIALE sont ceux de Conseiller commercial et de Gestionnaire, voire les métiers de l'informatique.

#### **B. Accorder une attention particulière aux candidatures émanant du territoire en :**

1. Communiquant, le plus en amont possible, ses besoins et critères de recrutement à la Ville de Paris ; AG2R prévoit de recruter par an : 20 Conseillers commerciaux en CDI, 80 Gestionnaires en CDD, voire 10 embauches en CDI dans les métiers de l'informatique

2. Participant à des opérations de pré-recrutement organisées avec les services ou partenaires de la Ville de Paris

3. Contribuant à la mise en place de formations préalables au recrutement, avec l'appui des acteurs de l'emploi.

### **C. Accueillir les Parisiennes et les Parisiens inscrits dans un parcours d'insertion et de formation :**

1. Les stagiaires de formations financées par le Département de Paris et de la formation professionnelle continue, voire favoriser leur recrutement au sein de l'entreprise au terme de leur formation.
2. Les demandeurs d'emploi accompagnés par les partenaires de la Ville dans le cadre de mises en situation professionnelle.

**D. Soutenir les 2 principales associations parisiennes en faveur de l'emploi des jeunes**, la Mission Locale de Paris et L'École de la 2ème Chance, via l'accueil de leurs stagiaires et le versement de la taxe d'apprentissage au bénéfice de l'E2C.

**E. Intégrer l'opération « 1000 parrains pour 1000 emplois »**, la Ville de Paris animant un réseau d'associations et institutions partenaires de l'emploi, à même d'identifier les publics bénéficiaires. Dans ce cadre, AG2R LA MONDIALE mobilisera un réseau de 20 parrains qui pourront partager leur expérience et leur réseau avec leur filleul.

**F. Continuer à participer à des forums de recrutement :** la Ville de Paris, en partenariat avec Carrefour pour l'Emploi, organise trois forums d'envergure parisienne, voire métropolitaine, deux de ces forums correspondent aux besoins en recrutement du Groupe :

1. **Paris pour l'Emploi :** forum généraliste, début octobre ;
2. **Paris pour l'Emploi des jeunes :** forum dédié aux jeunes de tous niveaux, en mars

Ainsi que d'autres forums organisés, soit localement par les mairies d'arrondissement ; soit avec une finalité plus large que la seule question de l'emploi, comme par exemple le « Forum de rentrée des étudiants ».

**G. Maintenir son adhésion au club FACE Paris (Fondation Agir Contre l'Exclusion)**, qui rassemble des entreprises de toute taille et tout secteur d'activité souhaitant s'inscrire dans une relation dynamique avec leur environnement social et leur territoire, notamment dans la mise en action de leurs engagements RSE (Responsabilité Sociale et Sociétale des Entreprises).

**AG2R LA MONDIALE est notamment partenaire et acteur du dispositif « Compétences pour demain » qui a pour objectif d'accompagner des personnes en recherche d'emploi ou en réflexion de mobilité ou de reconversion professionnelle. AG2R LA MONDIALE participera à des Master Class, permettant à ces personnes d'accéder d'une part à des ressources d'information sur l'emploi et d'autre part à valoriser leurs offres de compétence aux entreprises.**

### **H. Lutter contre toutes les formes de discrimination :**

AG2R LA MONDIALE est signataire depuis 2007 de la Charte de la diversité et, par ailleurs, forme ses recruteurs, ses managers et salariés, en participant à des actions de sensibilisation, et en développant des modes de recrutement innovants.

AG2R LA MONDIALE est également signataire depuis le mois d'avril 2016 de la convention de partenariat dans le cadre de la chartre « Entreprises et Quartiers » avec le ministère de la Ville et de la Jeunesse et des Sports.

## ENGAGEMENT N°2 : LIEN ECOLES – UNIVERSITES – ORGANISMES DE FORMATION

Soucieuse de préparer les compétences de demain, la Ville de Paris souhaite renforcer les liens entre les jeunes et les entreprises. Ceci passe notamment par le développement des relations de ces dernières avec les établissements secondaires et supérieurs du territoire.

### La Ville de Paris s'engage à :

- A. Mobiliser le réseau de ses partenaires œuvrant pour le public des 16 – 30 ans**, avec l'appui de la Mission Initiative Emploi Grands comptes
- B. Contribuer à la sensibilisation des jeunes parisiens et des chercheurs d'emploi** aux métiers de l'entreprise, notamment pour les secteurs dits « en tension »
- C. Aider à la mise en œuvre de la composante « sociale » de la Responsabilité Sociale de l'Entreprise**
- D. Aider l'entreprise à recruter des personnes en situation de handicap**

### AG2R LA MONDIALE s'engage à :

- A. Continuer à accueillir de jeunes parisiens en alternance** (apprentissage, professionnalisation) : Paris a la plus forte concentration de CFA d'Ile de France. Un large panel de formations en alternance, du niveau CAP au niveau Ingénieur, est proposé par les établissements et organismes de formation locaux. AG2R LA MONDIALE s'est engagée depuis de nombreuses années dans une politique d'alternance. Le taux d'emploi d'alternants doit être porté de 3 à 4% à fin 2018. Chaque année plus de 90 alternants de niveau Bac à Bac plus 5 sont embauchés sur les sites parisiens.
- B. Participer à des forums locaux de l'orientation et/ou au forum de l'alternance**, organisé en partenariat avec la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Paris (CCIP)
- C. Continuer à accueillir des stagiaires issus de :**
  - 1. Classes de 3ème** (dans le cadre du stage découverte) en privilégiant les jeunes issus des quartiers populaires ou en situation de handicap
  - 2. Formations professionnalisantes** dans les lycées ou des sections d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA)
  - 3. Universités parisiennes**, en privilégiant les étudiants issus des quartiers populaires
- D. Favoriser l'embauche de jeunes docteurs** diplômés en économie, en mathématique/statistique, voire en informatique.

## ENGAGEMENT N°3 : DÉVELOPPEMENT DES LIENS AVEC LE TISSU DE TPE ET DE PME DU TERRITOIRE

Dans une perspective de circuit court, l'objectif de la Ville de Paris consiste à favoriser l'ouverture des politiques d'achat des grandes et moins grandes entreprises aux TPE et PME locales.

### La Ville de Paris s'engage à :

**A. Mettre l'entreprise en relation avec les sous-traitants du territoire**, notamment ceux relevant de l'économie sociale et solidaire, ainsi que le réseau des start-ups parisiennes et plus largement des entreprises innovantes

**B. Favoriser l'implication de l'entreprise dans le tissu économique local**, et répondre ainsi à ses besoins d'identification des partenaires économiques idoines

**C. Aider à la mise en œuvre de la composante « économique » de la Responsabilité Sociale de l'Entreprise**

### AG2R LA MONDIALE s'engage à :

**A. Consulter autant que possible les entreprises locales** sur des prestations de sous-traitance ciblés, en lien avec les Chambres consulaires, ou la SEMAEST au travers des outils qu'elle met en place (par ex : site Costo.paris)

**B. Solliciter autant que possible les structures d'insertion par l'activité économique et autres entreprises solidaires parisiennes** afin de pratiquer une politique d'achat responsable, comme par la mise en œuvre de « clauses sociales » dans ses marchés. Il est alors possible de recourir au « Pôle clauses sociales » mis en place par la Ville de Paris, en tant que facilitateur et selon des conditions à définir avec ce dernier. Paris compte plus de 88 SIAE dans différents secteurs (BTP, restauration, nettoyage, sécurité, événementiel, etc)

Ce recours aux SIAE parisiennes sera particulièrement étudié dans le cadre des achats inférieurs à 20 000€ ne nécessitant pas l'intervention de la direction des achats (restauration, événementiel...)

**C. Mieux connaître les entreprises innovantes du territoire en :**

- 1. Rencontrant les entreprises hébergées au sein des incubateurs labellisés « Paris Innovation »**, et plus spécifiquement, celui porté par Paris&Co
- 2. Adhérent au Club Open Innovation** de Paris&Co

**D. Soutenir la création d'entreprises locales**, par l'appui à l'une des associations membres de « Paris esprit d'entreprise », qui accompagnent les créateurs d'entreprise (adhésion, abondement des fonds de prêt le cas échéant, participation au conseil d'administration, parrainage de créateurs, mécénat de compétence)

**E. Contribuer au développement du tissu économique local** en favorisant l'accès des salariés, notamment au travers des Comités d'entreprise, à l'offre commerciale de proximité ainsi qu'aux entreprises soutenues par la Ville de Paris et la SEMAEST

**PILOTAGE DE LA  
CHARTRE ET  
COMMUNICATION**

La Ville de Paris et AG2R LA MONDIALE s'engagent à désigner, respectivement, un interlocuteur référent de la Charte, responsable de sa mise en œuvre et de son suivi.

La Charte fera l'objet d'une évaluation annuelle, qui pourra rassembler le cas échéant les autres parties prenantes de la réalisation des différentes actions.

La présente Charte sera rendue publique sur le site internet paris.fr.

**La « Charte de développement de l'emploi local et de la responsabilité sociale de l'entreprise » de la Ville de Paris est mise en œuvre avec l'ensemble des partenaires emploi du territoire parisien :** Pôle emploi, la Mission Locale de Paris, l'EPEC dont le dispositif PLIE, l'École de la 2<sup>ème</sup> Chance Paris, FACE Paris, les Structures d'Insertion d'Activité et d'Emploi et entreprises solidaires du territoire, l'APEC, Paris&Co, la SEMAEST, le réseau « Paris Esprit d'entreprise », etc.

Fait à Paris, le 18 octobre 2016

Pour la Ville de Paris

Pour AG2R LA MONDIALE

  
P/ Anne HIDALGO  
Maire de Paris

  
André RENAUDIN  
Directeur général